



Rue de l'Avenir
16 mars 2022

Projet Place(s) aux enfants







Contexte grenoblois initial

Où et combien ?

- 78 écoles élémentaires et maternelles publics et privées
- 66 rues accueillant les entrées des écoles concernées (groupe maternelle/élémentaire parfois sur même rue)

- Visites de terrain
- Choix des variables et des pondérations
- Recueil de données
- Création du tableau d'analyse des écoles

Qualité de l'air Coefficient 3	Sécurité de la rue école Coefficient 2	Environnement végétal Coefficient 1	Points bonus
<ul style="list-style-type: none"> - Seuil de pollution à l'entrée de l'école - Trafic routier 	<ul style="list-style-type: none"> - Perception de la sécurité - Hiérarchie voirie - Type de voirie - Transports en commun devant l'entrée - Trafic routier - Confort piéton 	<ul style="list-style-type: none"> - % de végétalisation du quartier de l'école - distance au parc le plus proche - Intérêt du parc 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves - Projet en cours - Date du projet

Résultat de la hiérarchisation technique

- L'analyse multicritères effectuée = **une base** technique « objective » de réflexion et d'échange qui doit garder une souplesse pour les choix de programmation



*Gilles Namur, élu adjoint à Nature en ville, Espaces publics,
Biodiversité et Fraîcheur – Mobilités (Ville de Grenoble)*

Un projet pluriel :

- Un espace convivial, végétalisé, frais, sécurisé en coeur de quartier.
- Un cheminement et quartier apaisé.
- *L'apprentissage de l'écomobilité.*

I/ La Place(s) aux enfants

Sécurisation/Apaiselement

végétalisation/des imperméabilisation/infiltration
convivialité/usages/lieux de vie au sein du quartier

II/ Sur le chemin de l'école

cheminement au sein du quartier

sécurisation/Apaiselement

écomobilité

III/ L'accompagnement à

l'écomobilité

« Savoir rouler »

plan de mobilité scolaire





*Virginie Chirez, directrice de la mission aménagement des espaces publics
(Ville de Grenoble)*

Un projet en 2 phases :

- 1/ Phase de piétonisation fonctionnelle **non concertée**.
- 2/ Phase de transformation des rues en Place(s) **en concertation** avec les enfants et les adultes (usagers, riverains,...).
- 3/ La suite : écoles dans zones déjà piétonnisées, sites complexes, le « circuit » vers l'école.



Phase 1 : Piétonisation fonctionnelle non concertée :

1/ Signalétique ou contrôle d'accès physique selon les rues.

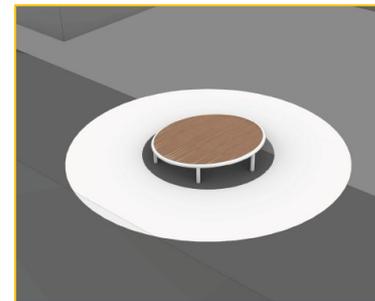
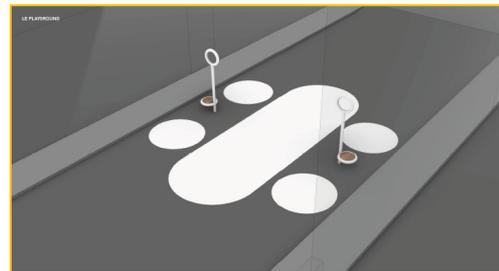
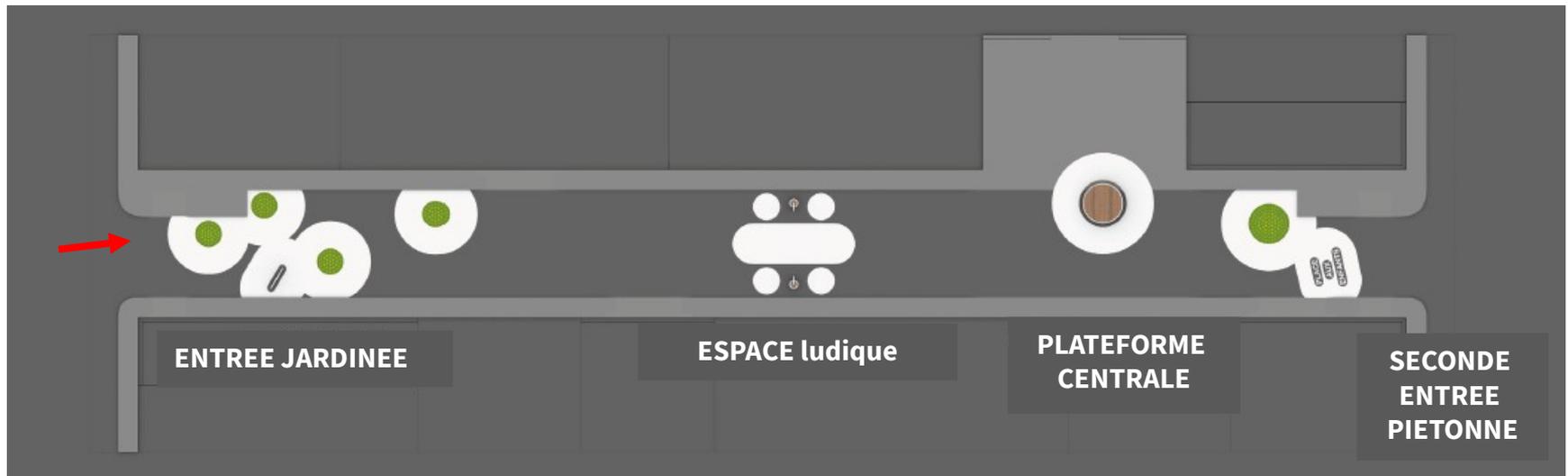
2/ transformation visuelle selon un « schéma identitaire »

Place(s) aux enfants

Les placettes = marqueurs génériques des Place(s) aux enfants

Une identité propre aux Places aux enfants

Marqueurs adaptés à chaque rue, au regard des contraintes inhérentes aux 15 sites



Du mobilier spécifique créé (marchés en cours d'analyse)





Synthèse

Un aménagement à s'approprier, à animer, à faire évoluer

Une base d'aménagement

Du mobilier marqueur des « rues école »

- De pose et de détente
- Ludique et récréatif (dont marquage au sol/mur ?) ;

COP ponctuels possible

Des interventions à géométrie variable selon contexte de la rue

- Des imperméabilisation
- Végétalisation (arbres quand c'est possible, végétalisation basse, façades)

Une vision jour / « nuit »

- Animation lumineuse étudiée

Activation d'espaces privés :

- terrasses,
- locaux associatifs,...

Lieux d'expression culturelle :

- Mise en relation d'un artiste avec une rue (échanges avec la DAC prévus)
- Intervention physique ou événementielle

Lieux d'apprentissage

- Une extension de l'école pour ceux qui le souhaitent (espace sportif ?)
- « savoir rouler »

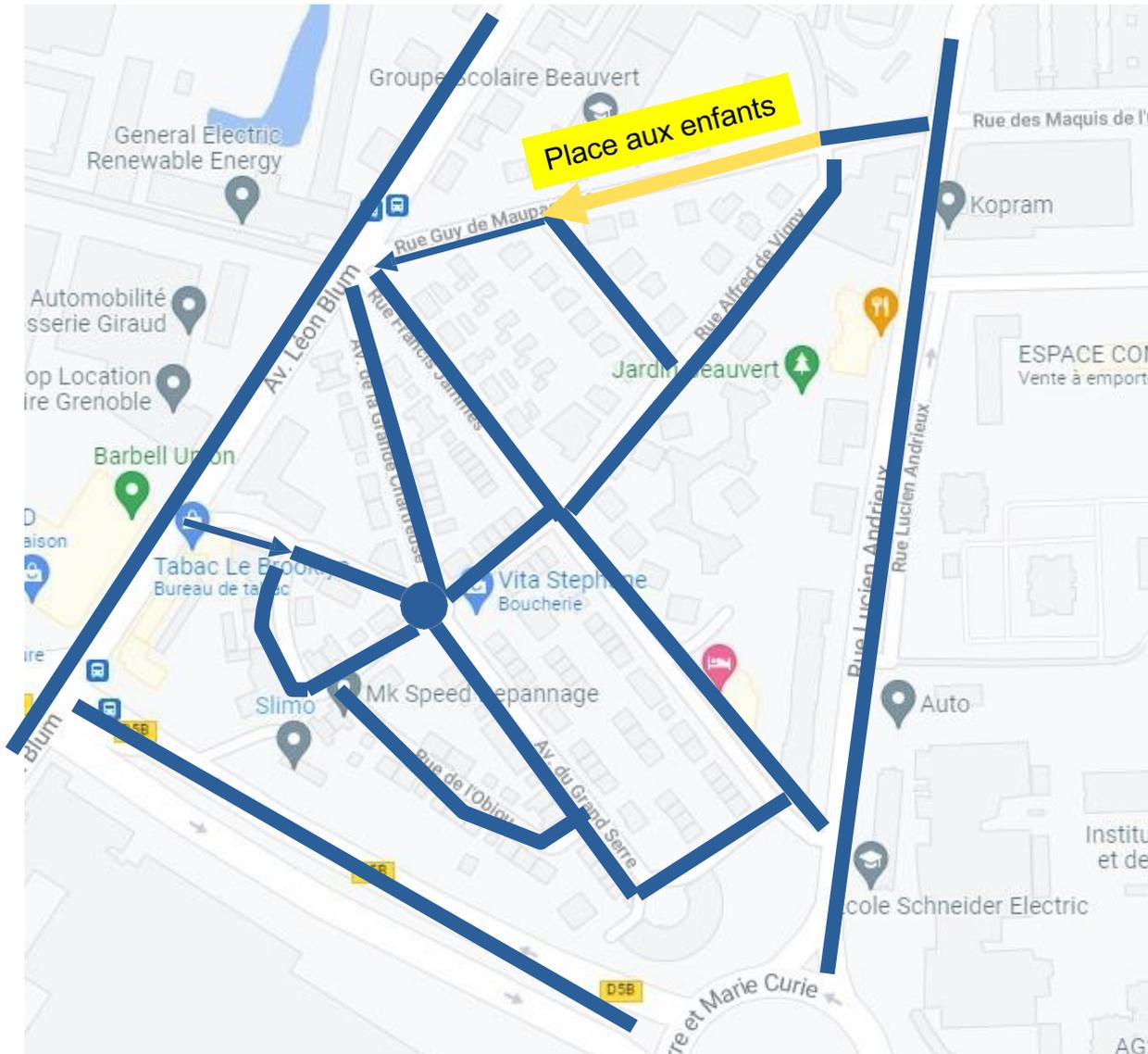
**Adaptation / accompagnement
de l'apaisement
Exemple du quartier Beauvert**



Réunion publique

Mardi 8 mars 2022

Plan de circulation - DIAGNOSTIC





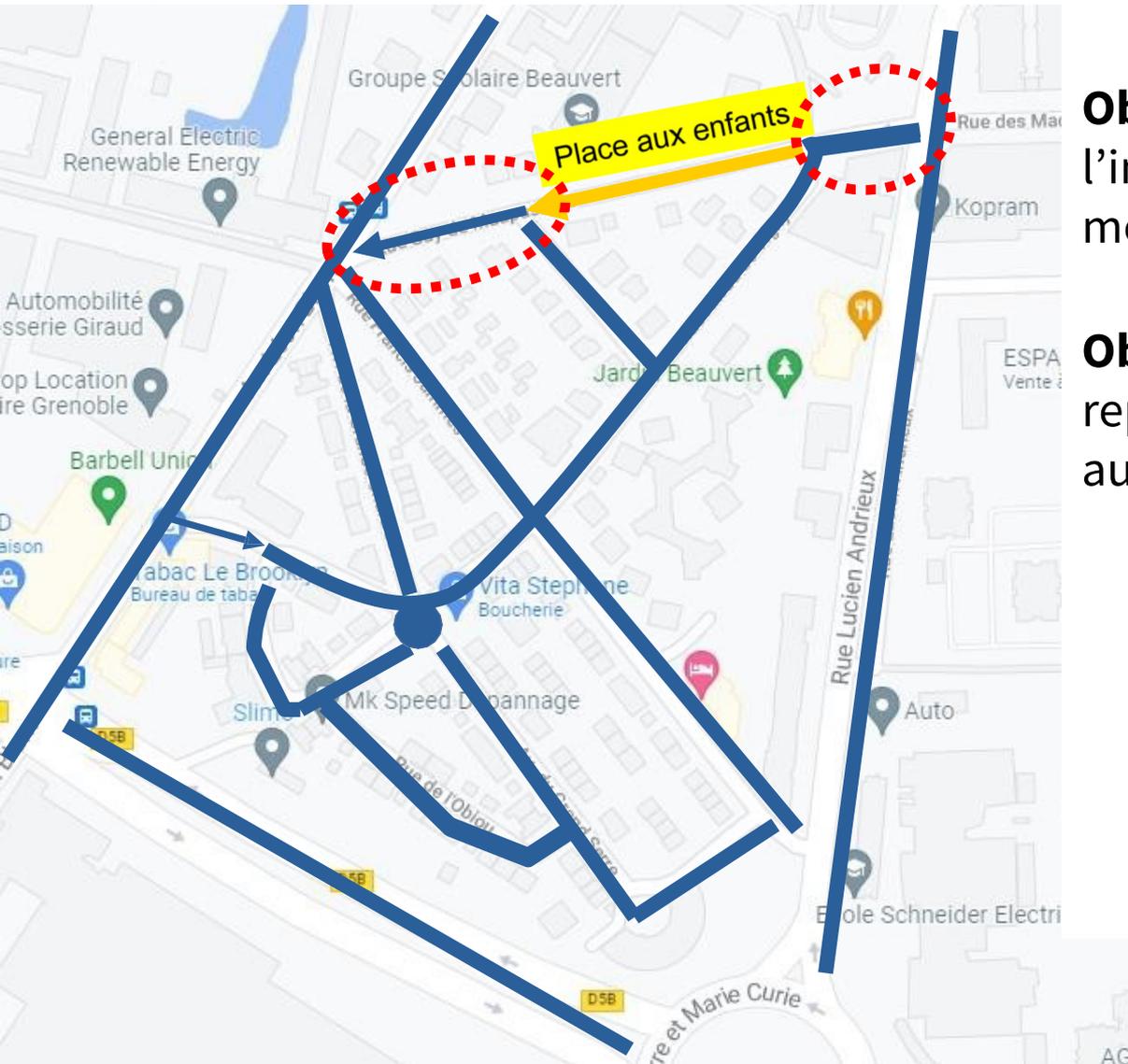
QUARTIER BEAUVERT PLACE(S) AUX ENFANTS MAUPASSANT

ENJEUX D'APAISEMENT



ENJEUX D'APAISEMENT

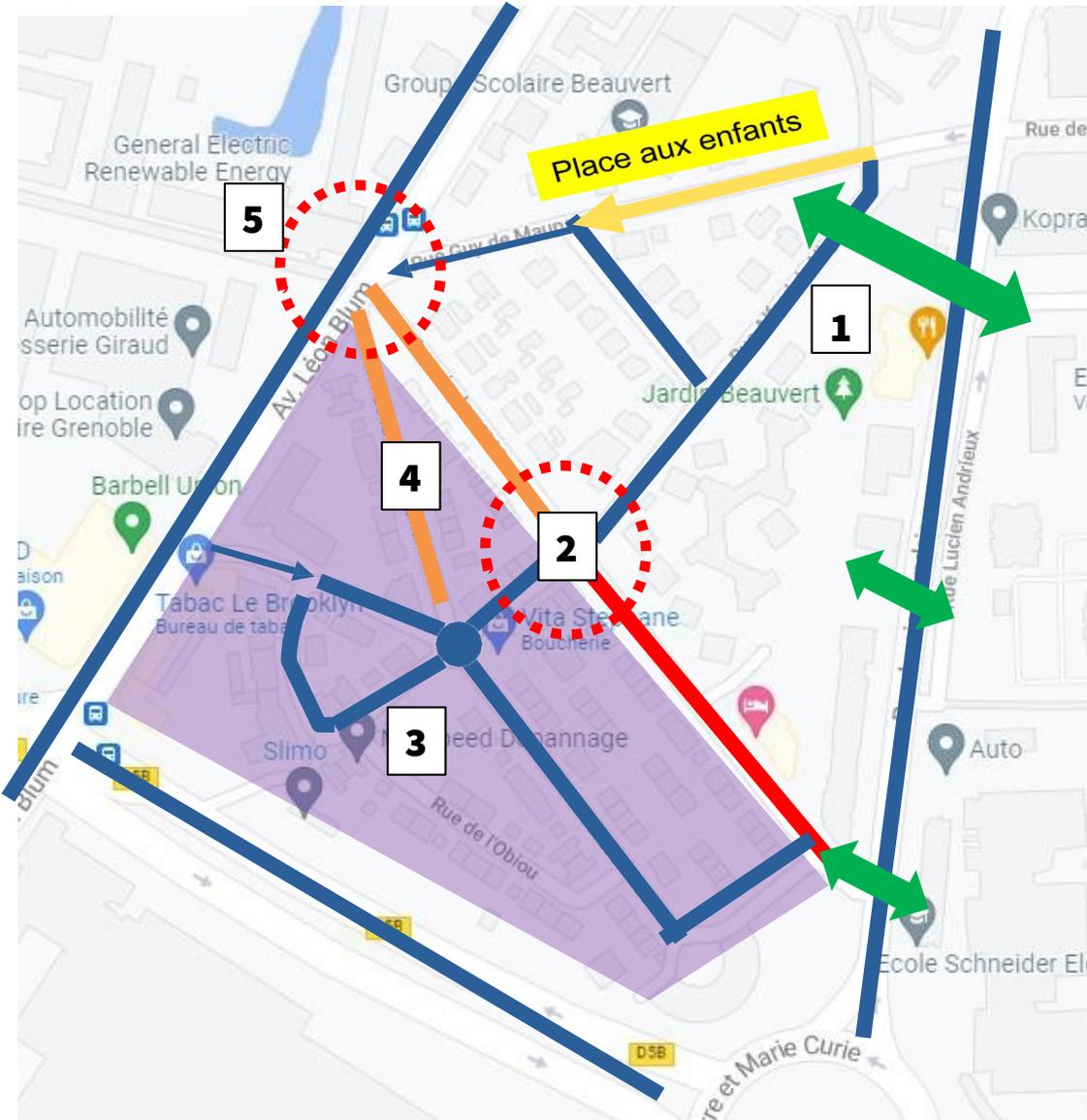
PLACE(S) AUX ENFANTS MAUPASSANT



Objectif 1 : faire respecter l'interdiction de circulation motorisée dans la PaE

Objectif 2 : apaiser la dépose / repose des enfants en voiture aux abords de la PaE

ENJEUX D'APAISEMENT QUARTIER BEAUVERT



- 1) **Sécuriser les traversées piétonnes** de Vigny et Andrieux
- 2) **Apaiser** Francis Jammes et le carrefour avec Vigny en supprimant le transit Blum – Andrieux
- 3) **Réaliser une zone de rencontre** très apaisée pour la cité Beauvert afin de sécuriser et rendre confortables les cheminements piétons sur chaussée
- 4) **Redonner de la place au piéton** sur trottoir sur Jammes nord et Grande
- 5) Reprendre le débouché du quartier sur Blum en **le simplifiant**

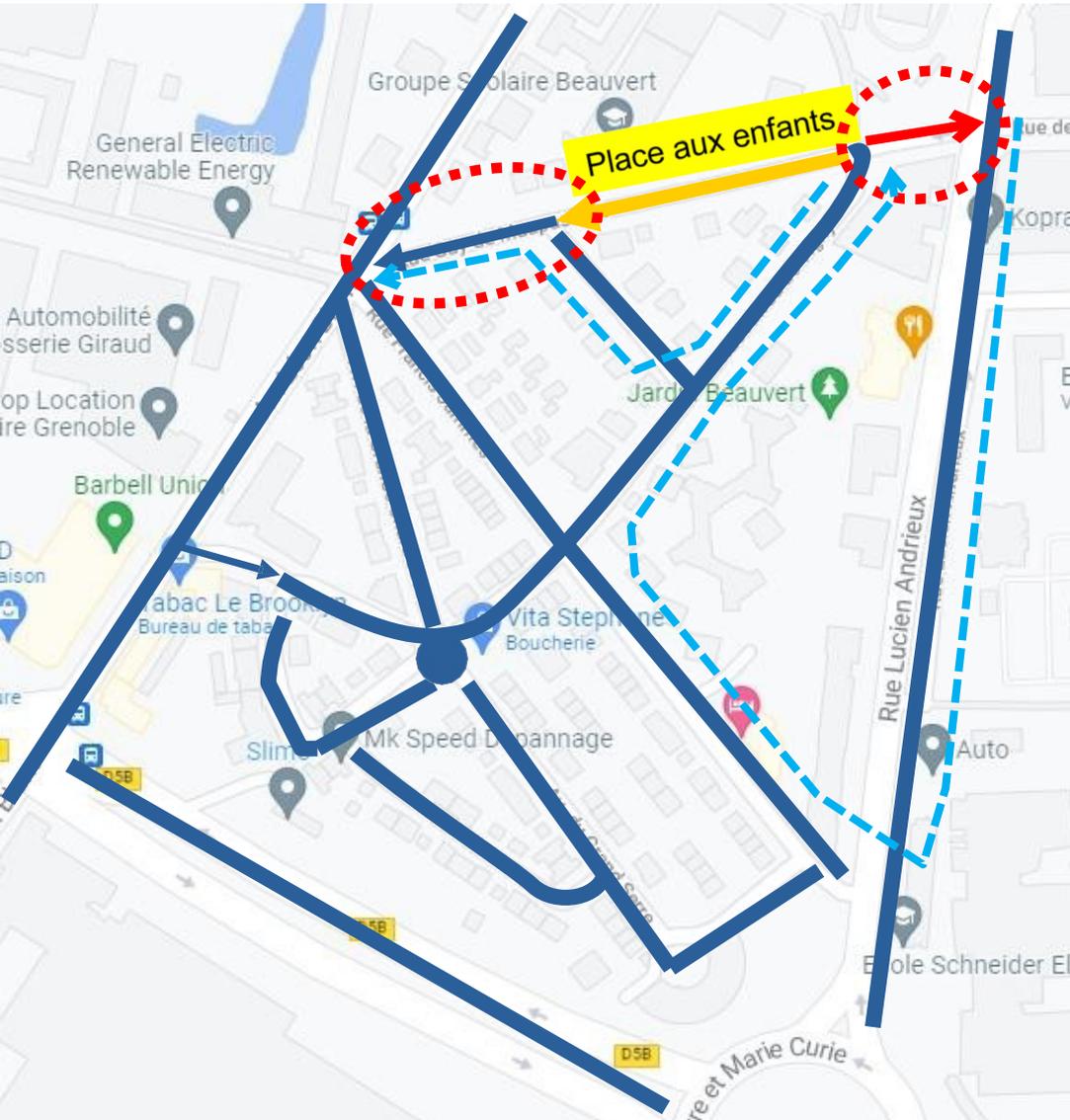


QUARTIER BEAUVERT PLACE(S) AUX ENFANTS MAUPASSANT

PROPOSITIONS

PROPOSITIONS

PLACE(S) AUX ENFANTS



Rue Alfred de Vigny mise à sens unique sortant de l'est de Maupassant pour couper le shunt est-ouest

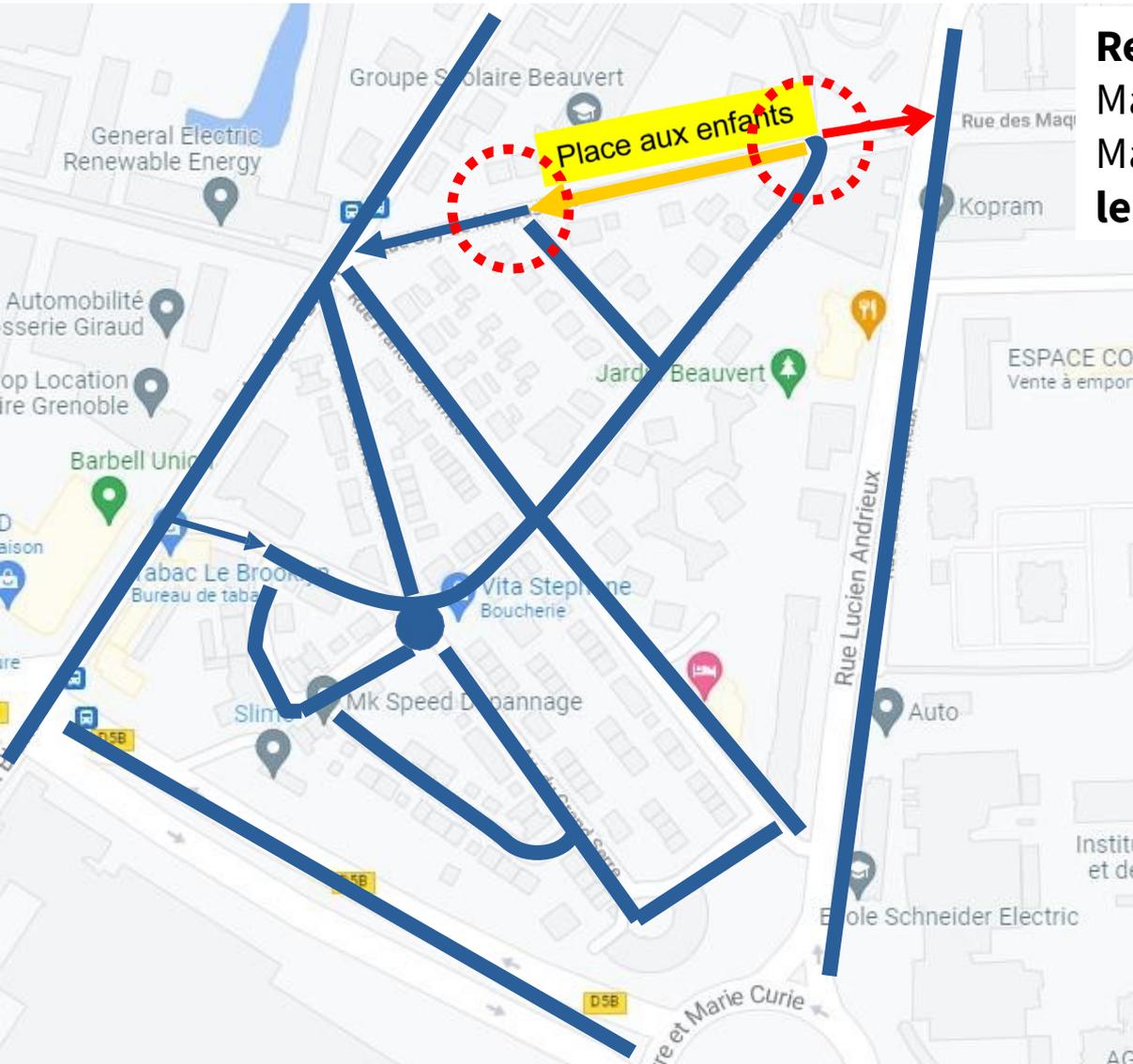
> Entrée dans le quartier depuis Andrieux uniquement par Francis Jammes : détour de 800 m comparable à celui de la rue Pascal depuis Malherbe

> Conservation de Vigny à double sens pour faciliter les sorties vers Blum via Mallarmé et éviter du passage dans la PAE



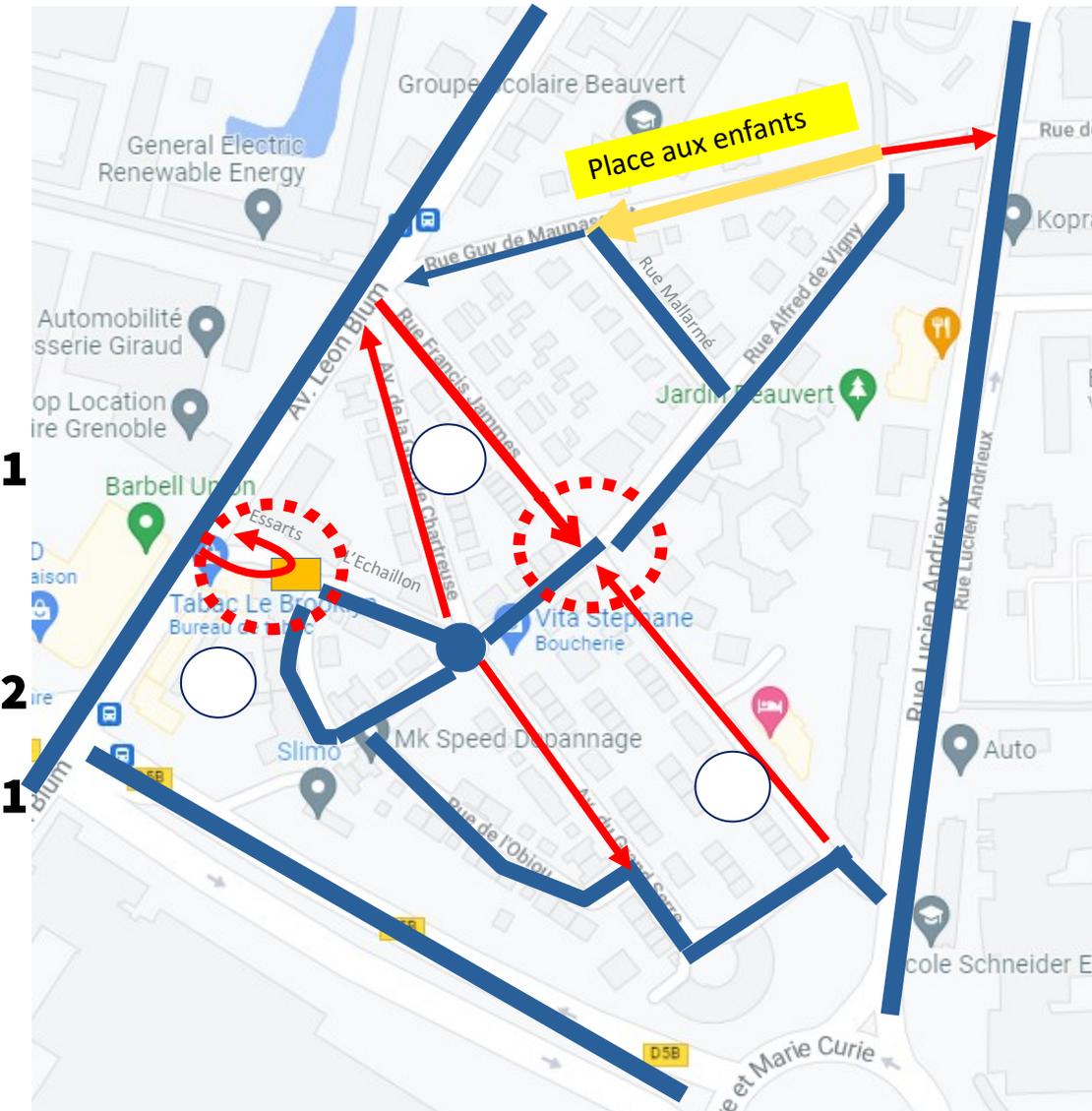
PROPOSITIONS

PLACE(S) AUX ENFANTS



Reprise des carrefours
Maupassant-Mallarmé et
Maupassant Vigny **pour empêcher**
le retournement

ADAPTATION PLAN DE CIRCULATION PROPOSITION N°1

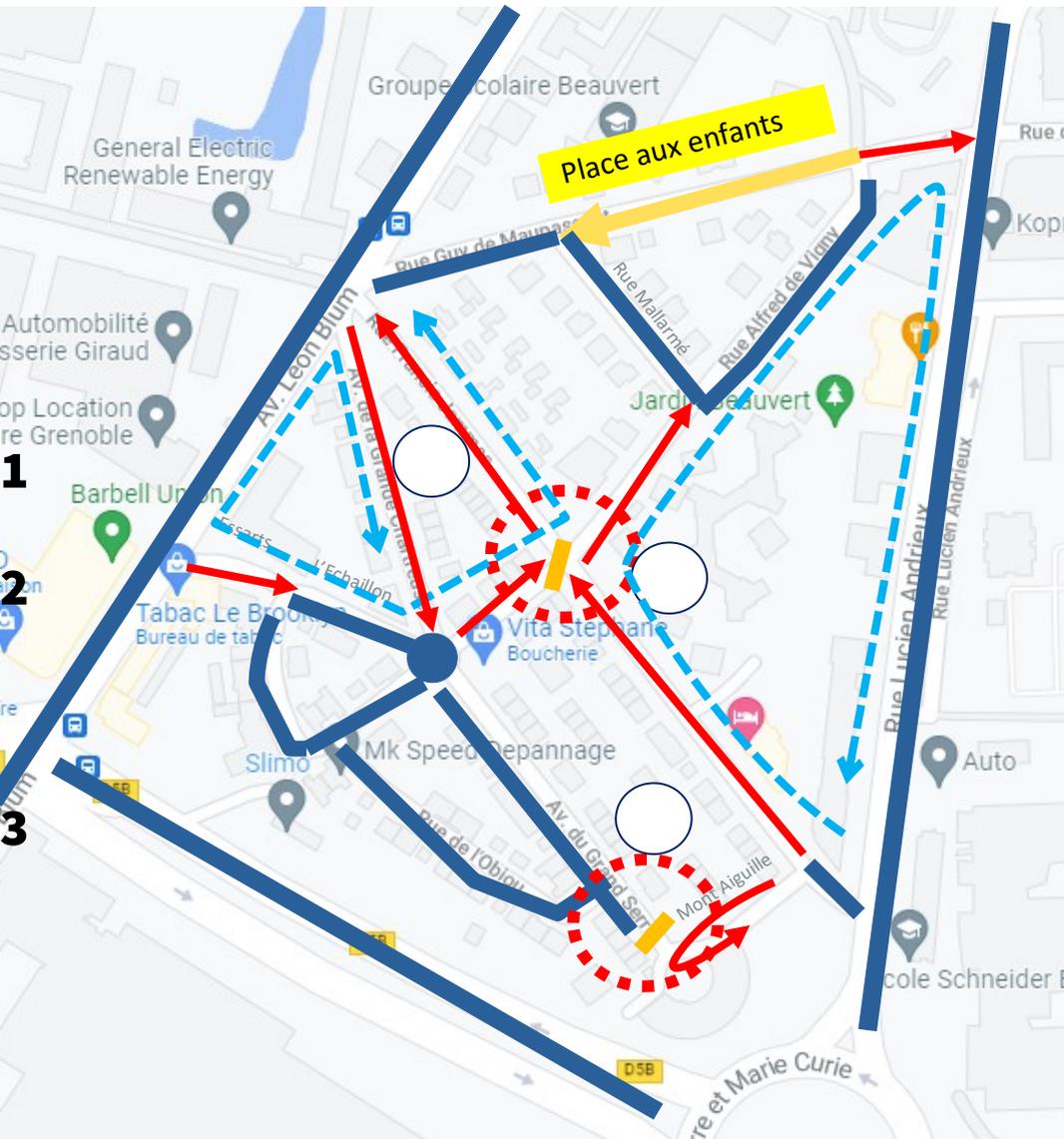


1) **Mise en tête bèche** de Francis Jammes (sens unique entrant depuis Blum et depuis Andrieux) et de Grande Chartreuse – Grand Serre (pour éviter un report)

NB : traversée du quartier qui demeure physiquement possible via Jammes-Mallarmé ou Jammes-Chartreuse en sud nord et par Jammes Grand Serre en nord sud mais rendu peu attractive

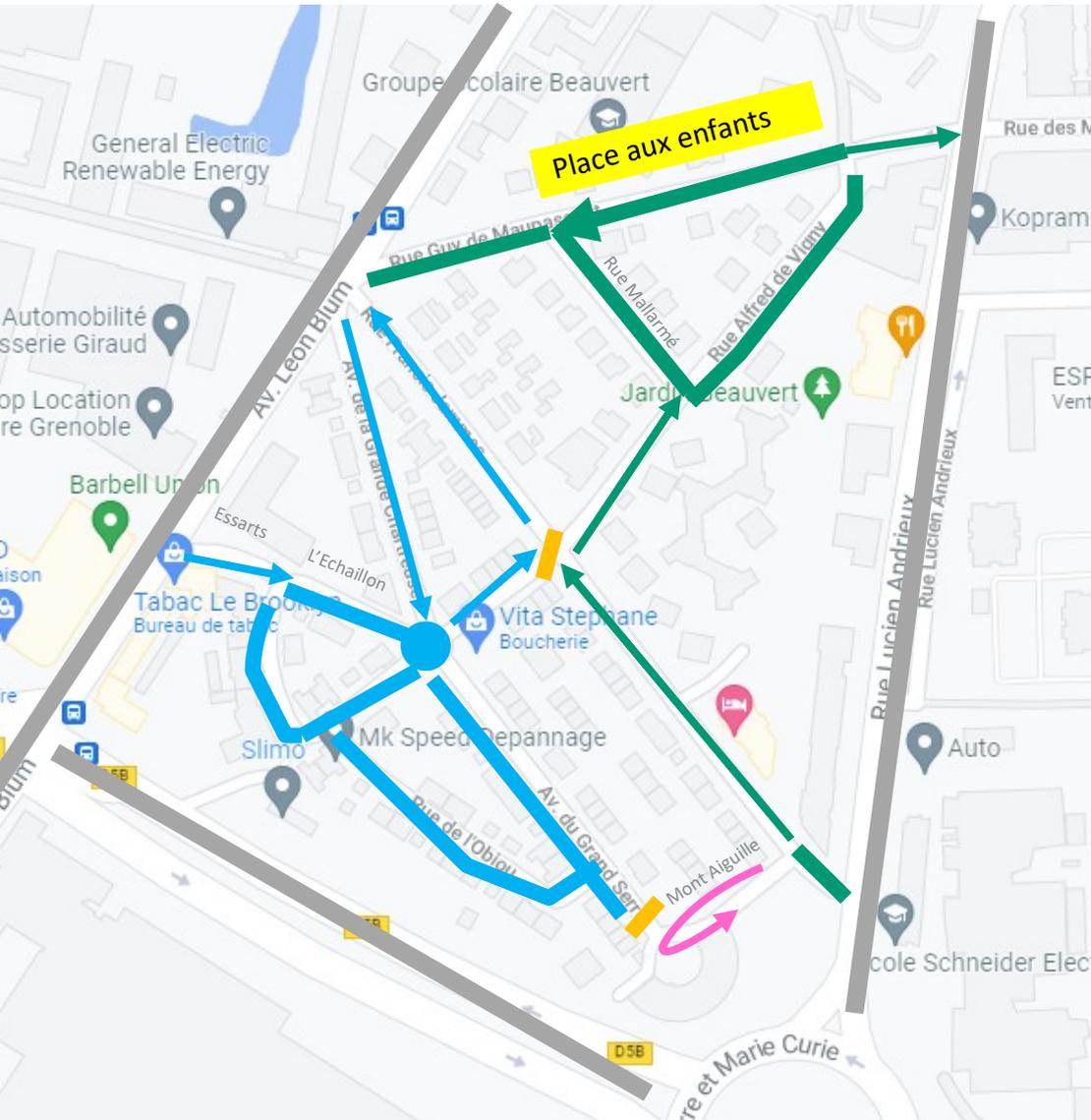
2) **Filtre modal** (fermeture avec du mobilier sauf pour les modes actifs) entre Essarts et l'Echaillon pour empêcher l'accès depuis Blum. Essarts devient une simple poche de stationnement connectée à Blum

ADAPTATION PLAN DE CIRCULATION PROPOSITION N°2



- 1) **Mise à sens unique des 4 axes** pour assurer un bouclage
- 2) **Création d'un filtre modal** au carrefour Jammes Vigny empêchant le tout droit pour les véhicules motorisés mais pas les cycles.
- 3) **Mise en impasse** de la rue du Mont Aiguille

ADAPTATION PLAN DE CIRCULATION PROPOSITION N°2



Création de trois poches :

Poche 1 : Vigny-Mallarmé-Maupassant

- > entrée par Jammes sud et Maupassant ouest (mis à double sens)
- > sortie par Maupassant est et ouest

Poche 2 : Cité Beauvert

- > entrée par Essarts et Grande Chartreuse
- > sortie par Jammes via Dent de Crolles

Poche 3 : Mont Aiguille

- entrée et sortie par Jammes sud

Merci de votre attention !

Prochaine rencontre prévue le 07/04/2022

Contact : placesauxenfants@grenoble.fr

**Phase sinequa non préalable
à la construction définitive du projet**



**Dispositif de concertation
et d'appropriation des futurs espaces**





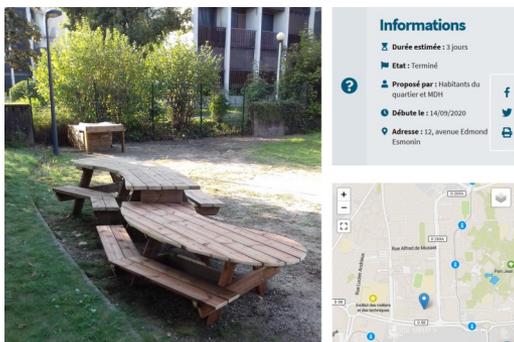
Un dispositif d'appropriation au sein des projets et sur le long terme

Message = des espaces qui appartiennent aux habitants

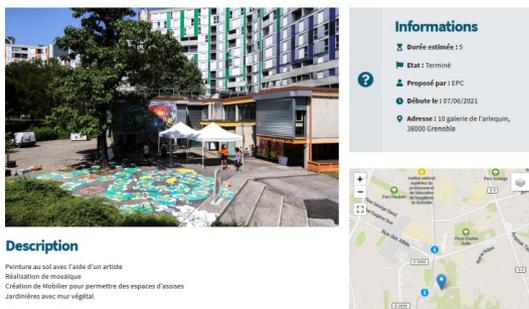
1/ usages souhaités construits en concertation (mobilier, jardinage, boîte à livres...),

+ boîte à outils : coconstruction avec les habitants (COP _ service ville spécifique, « Jardinons Grenoble », Rues aux enfants, rue pour tous)

2/ un atelier avec les enfants sur chaque PAE en temps scolaire périscolaire



COP Ludic'Street Lavoir à tapis



Les outils pour la participation sur les espaces publics :

- COP (chantier ouverts au Public + ludic Street)
- Végétalise ta Ville
- Budget participatif
- « Rue aux enfants, rue pour tous »



Végétalise ta Ville !

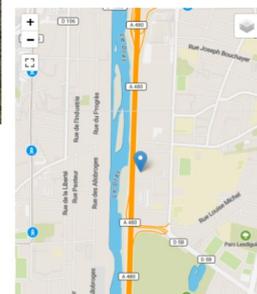


Description

Prévue le Mercredi 09 Février de 14h à 16h.
Reporté en cas de mauvais temps.

Plantation d'une forêt urbaine sur le talus avec la participation de plusieurs associations :

- Maison des habitants Anatole France
- Le Plateau
- Maison de l'enfance
- Les KAPS, association de colocation solidaire
- Collectifs de jardiniers Salengro et Essentiel
- Club de foot FC Grenoble



Merci de votre attention !

Contact : placesauxenfants@grenoble.fr

